ANNEXE 7 : Les données de mesure de l'activité des filiales françaises à l'étranger

Les flux d'investissement direct à l'étranger (IDE) se sont considérablement développés ces dernières années en raison du renforcement des échanges de services, qui requièrent une présence sur le marché local ; il existe alors un lien structurel entre échange et IDE. Les services jouent également un rôle d'appui et favorisent le développement des firmes multinationales.

Les statistiques FATS (Foreing Affiliates Trade Statistics) outward décrivent l'activité des filiales non résidentes contrôlées par une entreprise résidente. Une entreprise est considérée comme une filiale d'une autre entreprise si cette dernière détient plus de 50% de son capital social. Il s'agit d'une analyse de pénétration des marchés allant au-delà des études sur l'évolution des échanges transfrontières de services.

L'enquête sur les stocks d'investissement direct français à l'étranger (IDFE) réalisée par la Banque de France permet d'identifier l'entreprise et de connaître le nom de la filiale (seul le lien direct est identifié), le pays d'implantation, la part du capital social détenue par l'entreprise résidente, la valeur de marché des participations (calculée en multipliant la part des actions de l'entreprise par leur cours boursier), les profits ou pertes et les dividendes payés (les bénéfices réinvestis). Une question supplémentaire sur le total des ventes des filiales (leur chiffre d'affaires) a été ajoutée en 2002 à l'enquête annuelle qui porte sur les stocks d'investissements directs à l'étranger supérieur à 10 millions d'euros (ce seuil n'était que de 3 millions d'euros auparavant). La collecte de cette nouvelle variable pose encore des problèmes de qualité car encore trop peu renseignée .

Les filiales sont sélectionnées à l'aide du critère de détention du capital social (il doit être strictement supérieur à 50%) sur la base des résultats de ce questionnaire. La totalité du stock d'IDFE de l'entreprise résidente est allouée à sa filiale avec une décomposition par secteur d'activité de la maison-mère (qui est une entreprise et non un groupe) et par pays hôte de la filiale. Il faut enfin noter les difficultés de recouvrement qu'il y a entre le champ de cette enquête et celui de la DREE¹ qui repose sur le recensement des filiales par le représentant de la DREE dans le pays d'accueil et non par une enquête auprès des maisons-mères résidentes.

La Banque de France dispose maintenant de données sur les FATS outward débutant en 1995 qui permet d'étudier l'évolution de quelques indicateurs macro-économiques.

Tableau 1: Statistiques FATS Outward

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Nombre Entreprises								
Maisons mères résidentes	1890	1596	1518	1493	1980	1744	1933	1185
Filiales Outward	6718	6319	6323	6482	7591	7716	8410	5051
Chiffre d'affaires								
Maisons mères résidentes	335,3	314,8	353,8	394,0	420,7	466,9	527,4	479,7
Filiales Outward	164,0	192,2	201,6	218,4	249,1	330,3	378,0	340,7

(Source : Rapport annuel de la Balance des paiements)

Ainsi, à titre d'indication en 1995, on dénombrait 8 682 entreprises ayant des stocks d'IDFE et 6 718 ayant des filiales à l'étranger; ces nombres passaient, respectivement à 10 169 et 8 410 en 2001. Si on s'intéresse au total des ventes réalisées par les filiales implantées à l'étranger, on remarque qu'il a progressé depuis 1995 jusqu'en 2001, qu'il a diminué en 2002 mais devrait se redresser en 2003 (chiffre encore provisoire)

¹ DREE Direction des relations économiques extérieures. Fait partie depuis 2004 de la DGTPE : Direction général du Trésor et de la politique économique